RCS : CUSSET
Code greffe : 0301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00066
Numéro SIREN : 417 604 386
Nom ou dénomination : A.T.I ADHESIF TECHNIQUE INDUSTRIELS

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2021 sous le numéro de dépôt 2772

ABSOLUCE
Conseils d'entrepreneurs

Auditis

Sophie Labrosa
Commissaire aux comptes

A.T.I ADHESIF TECHNIQUE INDUSTRIELS
Lieudit Chemin Terre de la Motte
03510 MOLINET
Société à responsabilité limitée au capital de 77 010 €
417 604 386 RCS CUSSET

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société A.T.I ADHESIF TECHNIQUE INDUSTRIELS société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

AUDITIS
69 Route de Digoin – BP 36 – 71130 GUEUGNON
Tél. +33 (0)3 85 85 56 56
contact@auditis.fr

Absoluce membre de INAA GROUP

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 04 novembre 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 2 444 031 euros, quasiment stable par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 154 390 euros, en progression de 34 546 euros au regard de celui de l'exercice précédent, des capitaux propres de 578 990 euros et un endettement de 1 128 934 euros.

Il n'a pas été établi de situation comptable intermédiaire mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'au 30 septembre 2021 font apparaître une progression d'activité de l'ordre de 45%.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres, déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels, est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

FAIT A GUEUGNON,

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN,
LE SEIZE NOVEMBRE

AUDITIS
représentée par Sophie LABROSA

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Besançon-Dijon